

Traitement Vrilette du Bois - Anti Xylophage

Produit de protection du bois. Puissant insecticide, agit contre les insectes vrilette du bois. Prêt à l'emploi. Recouvrable par tout type de finitions.

Mentions Légales:

Tenir hors de portée des enfants. Utiliser les équipements de protection individuelle. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Dangereux respecter les précautions d'emploi. Contient PERMETHRINE. Peut produire une réaction allergique. Permethrine (CAS 52645-53-1) : 0.35% m/m • Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle (CAS 55406-53-6) : 0.073% m/m • Propiconazole (CAS 60207-90-1) : 0.073% m/m • Tébuconazole (CAS 107534-96-3) : 0.073% m/m - Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.



DESCRIPTION PRODUIT

Traitement anti vrilette du bois pour charpente, poutres et bois extérieur :

Arcaprotect bois est radical contre les attaques de petites et grandes vrillettes, il va permettre de protéger les bois intérieurs et extérieurs contre la pourriture et dégradation prématurée causées par ces insectes.

La lutte mécanique ou naturelle de la vrilette est très compliquée: élimination par le froid, absence totale d'air, fumigation, huiles essentielles, essence d'agrumes... sont des méthodes d'une efficacité très réduite. Il vous faudra plus qu'un simple bouquet de lavande dans votre grenier pour réellement vous en débarrasser pour de bon.

Arcaprotect bois est l'un des traitements anti xylophage les plus recommandés et utilisés par les experts du bois, fabriqué à notre usine Arcane Industries.

AVANTAGES PRODUIT

- L'effet du traitement est immédiat et optimal sur la vrilette

- Action curative et préventive (voir par. application)
- Incolore et non gras (ne tache pas le bois)
- Durabilité de l'action jusqu'à 25 ans
- Extrêmement efficace contre insectes à larves xylophages petite et grande vrillette (*Anobium punctatum* De Geer)

Comment reconnaître la vrillette et quels sont les dangers?

Les vrillettes sont des insectes qui vivent dans le bois et s'en nourrissent, créant ainsi pourriture et désagrégation prématurée.

Un plancher, une charpente ou une poutre infestée présente un véritable danger pour votre habitation et sa solidité.

Cela est dû au fait que les vrillettes restent des larves très féroces qui dévorent le bois, et ce, pendant un temps qui peut être très long. Elles peuvent provoquer un effondrement de la charpente par la destruction des poutres. Nous vous invitons à lire notre article dédié à ce sujet "vrillette bois: l'identifier et l'éradiquer"

DESTINATION

Idéal pour tous types de construction attaqués ou sains:

- Charpente bois
- Poutres bois
- Portes bois
- Fenêtre bois
- Volets bois
- Portails bois
- Abris de jardin
- Ossature bois
- Meuble bois
- ...

MATÉRIAUX ELIGIBLES

Convient pour tous bois : bois de construction , bois massif, matériaux à base de bois, résineux/ feuillus.

APPLICATION

OUTILS REQUIS

Pinceau, rouleau, brosse ou pulvérisateur avec masque à cartouches et lunettes de protection.
Nettoyage du matériel: eau

PRÉPARATION DU SUPPORT

- Enlever tous les clous et vis qui pourraient être sur le bois
- Si le bois est contaminé:
Sondage: avant de procéder à un traitement, il faudra obligatoirement vérifier si le bois présente un problème de solidité, si c'est le cas un remplacement devra être effectué.
Si aucun problème de solidité:
Brossage et dépoussiérage: éliminer toutes les parties friables en brossant avec une brosse en fer.
Buchage: enlever avec une petite hache toutes les parties attaquées jusqu'à arriver au bois sain.
Enlever tous les résidus de poussière à l'aide d'un aspirateur
- **L'humidité des bois au moment de l'application doit être 25%.**
- Faire un test préalable pour les bois exotiques ou riches en tanins.
- Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour garantir l'efficacité du traitement.

- Retraiter les bois en cas de ponçage, coupe, etc...
- Le bois doit être propre, si vernis ou peint : décapez avec un décapant ou ponçage, si ciré : enlever les couches de cire avec un déshuileur bois, si lasuré: poncez pour revenir au bois brut.

MISE EN OEUVRE

Bien homogénéiser le produit avant application.

Utilisateurs particuliers :

Traitement préventif (support sain) : Appliquez en 2 couches (badigeonnage).

Ce traitement sera très efficace pour protéger votre bois d'une attaque.

Appliquer la solution en badigeonnage permettra d'effectuer une action de massage et donc favorisera une meilleure pénétration dans le bois.

Traitement curatif (support contaminé) : Appliquer en abondance en 3 couches au pinceau (badigeonnage) sur toute la surface.

Si votre bois est fortement endommagé et présente un danger (problème de solidité) un remplacement devra être effectué.

Consommation

Voir rubrique consommation pour connaître la consommation par m²

Utilisateurs professionnels :

Traitement préventif (support sain): PULVERISATION

Appliquer par pulvérisation basse pression (max. 5 bars), en 1 ou 2 couches (double pulvérisation), en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.

La pulvérisation permettra une imprégnation lente et en surface de la solution afin d'améliorer la prévention et évitera donc toute infestation rapide d'insectes xylophages

Consommation :

-57 ml/m² en 1 couche pour obtenir une efficacité insecticide vis-à-vis des insectes à larves xylophage et des termites.

-100 ml/m² en 1 couche pour obtenir une efficacité insecticide vis-à-vis des insectes à larves xylophage et des termites, ainsi qu'une efficacité vis-à-vis des champignons de pourritures cubiques (dont mэрule) et fibreuses. Consommation variable suivant les essences, les sections et le mode d'application.

Traitement curatif (support contaminé) : INJECTION ET PULVERISATION

L'injection à très haute pression avec les injecteurs va permettre à la solution d'atteindre le cœur du bois et traitera en profondeur la poutre.

On ne pourra injecter la solution que sur les sections de bois dont le demi périmètre est supérieur à 17cm (exemple hauteur solive = 15cm et profondeur = 8cm, soit un total de 23cm cette section de bois pourra être traitée par injection). Si c'est 17 cm l'injection du produit pourrait faire éclater le bois.

Percer le bois avec une mèche du même diamètre que l'injecteur et en utilisant un kit de butée afin de respecter la profondeur de 2/3 de l'épaisseur de la poutre

Percer tous les 30cms environ.

Enfoncer les injecteurs à l'aide d'un maillet

Procéder à l'injection à haute pression jusqu'à saturation du bois (3 injections, disposées en quinconce, par mètre linéaire, 20 ml de produit par puit, 9 puits par m²).

Ensuite procéder à la pulvérisation en basse pression (max. 5 bars), en 2 couches espacées de 15-30min, en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.

Le traitement en profondeur doit être réalisé sur les parties attaquées, mais également en débordant de part et d'autre de cette zone.

L'application de surface sur les bois extérieurs (ex: bardage) est uniquement autorisée par badigeonnage.

Consommation :

300 ml/m² pour une application par pulvérisation basse pression.

180 ml/m² pour une application par injection en complément d'un traitement par pulvérisation basse pression.

RECOMMANDATIONS

- Avant de procéder à un traitement, **il faudra d'abord bien vérifier l'état de votre bois, si ce dernier est fortement attaqué et présente un danger sur sa solidité son remplacement devra être effectué.**
- Ne pas traiter les bois gelés
- Ne pas appliquer le produit sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.

Précaution d'emploi:

Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture. Les animaux domestiques notamment les chats doivent éviter tout contact avec la zone traitée.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler de vapeurs ou de brouillard contenant le produit. Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez attentivement les instructions de sécurité et d'emploi.

Si application en extérieur, protéger le sol par un revêtement imperméable pour limiter les émissions vers le compartiment terrestre. Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau. N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsqu'il est protégé par une finition adaptée lors de l'application en extérieur.

Port d'EPI obligatoire : gants en latex, néoprène, ou nitrile pour les mains ; lunettes à coque, masque à cartouches, casque, masque, écran facial pour la tête, le visage et les yeux ; vêtement de travail, chaussures de travail ou bottes pour le reste du corps

PROTECTION

Compatible avec toutes finitions :saturateur bois, lasure, peinture bois, vernis ...

SÉCHAGE

24 à 48h en atmosphère ventilée (en fonction de la nature du bois, de sa capacité d'absorption et des conditions atmosphériques)

Afin de faciliter le séchage, procéder à une ventilation suffisante du lieu de traitement.

ENTRETIEN

Ce produit ne nécessite pas d'entretien particulier.

CONSOMMATION

Traitement préventif : 100ml par m² en une couche, soit 5L pour 50 m².

Traitement curatif : 300ml par m² en une couche, soit environ 5L pour 16m²

Par injection (en complément d'une application à minimum 100ml par m²) : 180ml par m²

CONSERVATION

Stocker à l'abri de la chaleur et de la lumière, dans un endroit tempéré. Durée de vie 2 ans en emballage d'origine fermé à date de fabrication.

